



Commission de la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

Échelle de stigmatisation structurelle dans les soins de santé mentale (SSSSM)

Introduction

L'**Échelle de stigmatisation structurelle dans les soins de santé mentale (SSSSM)**¹ a été élaborée dans le cadre d'un [projet](#) plus vaste que la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) a entrepris en 2019.

Cet outil a été conçu pour fournir un baromètre culturel de la stigmatisation subie par les personnes présentant des troubles liés à la SMUS et recevant des soins dans un **établissement de services de SMUS**. Il s'agit d'une échelle de 20 éléments à deux facteurs : un facteur de soins centrés sur la personne de 8 éléments et un facteur de soins coercitifs de 12 éléments.

Élaboration de l'Échelle

L'Échelle SSSSM a été conçue pour rendre compte des expériences de stigmatisation entourant les soins de santé mentale, en particulier du point de vue des utilisateurs de services. L'élaboration de l'instrument et sa mise à l'essai ont suivi des directives de pratiques exemplaires, notamment la participation de personnes dotées d'un savoir expérientiel passé et présent des problèmes de santé mentale et d'usage de substances au processus d'élaboration. De plus amples renseignements au sujet de la création et de la mise à l'essai de l'Échelle SSSSM seront publiés prochainement.

Utilisation de l'Échelle

Pour se positionner sur l'Échelle, les participants sont invités à indiquer dans quelle mesure ils sont en accord ou en désaccord avec chacun des 20 énoncés au moyen d'un pointage de 1 à 4 : fortement en accord (4), en accord (3), en désaccord (2) ou fortement en désaccord (1).

Avant d'additionner le pointage total, la cotation des huit éléments sur les soins centrés sur les patients doit être inversée, de sorte que les pointages élevés reflètent une stigmatisation structurelle plus forte pour ces éléments. L'Échelle rapporte un pointage total entre 20 et 80 points. On peut aussi utiliser les pointages moyens pour calculer un pointage total pour l'Échelle. Aussi, les facteurs de soins coercitifs (éléments 1 à 12) et les facteurs de soins centrés sur les patients (éléments 13 à 20) pourraient être notés et rapportés séparément.

L'échelle peut également être transformée en variables de comptage indiquant la fréquence à laquelle les répondants ont déclaré avoir subi une stigmatisation structurelle. Pour ce faire, les réponses indiquant la présence d'une stigmatisation (c'est-à-dire les réponses exprimant un désaccord avec une affirmation formulée positivement et les réponses exprimant un accord avec une affirmation formulée négativement) seraient recodées comme « oui » pour indiquer une expérience stigmatisante.

Pour en savoir plus, ou pour toute demande relative à l'adaptation de l'Échelle, veuillez communiquer avec la CSMC à l'adresse suivante : infocsmc@commissionsantementale.ca.

1 Stuart, H., Knaak, S. Structural Stigma in Mental Health Care Scale (SSMHCS). Mental Health Commission of Canada (2025). <https://journals.plos.org/mentalhealth/article?id=10.1371/journal.pmen.0000493> (lien vers du contenu uniquement en anglais)

L'Échelle de stigmatisation structurelle dans les soins de santé mentale (SSSSM)

Le préambule du sondage peut être modifié pour demander aux répondants de réfléchir à leur expérience de soins par rapport aux objectifs précis d'une étude donnée ou d'une initiative d'amélioration de la qualité (p. ex., leur plus récente expérience de soin, le vécu général dans un établissement de soins donné au cours du dernier mois, etc.).

Ce questionnaire vise à obtenir votre opinion sur une série d'énoncés au sujet de votre expérience de soins. Veuillez fournir des réponses reflétant vos propres croyances, sentiments et expériences.

Éléments des soins coercitifs (12)

	Fortement en accord	D'accord	En désaccord	Fortement en désaccord	Ne s'applique pas	Je préfère ne pas répondre
1. J'ai senti que je devrais avoir honte de mon état.						
2. J'ai eu l'impression que certaines questions étaient intrusives.						
3. Le personnel m'a menacé de m'interner contre mon gré.						
4. J'ai subi des pressions pour prendre des médicaments dont je ne voulais pas.						
5. Je me suis senti(e) impuissant(e).						
6. J'ai entendu des propos dégradants.						
7. Je me suis senti(e) dévalorisé(e).						
8. J'ai senti que je n'étais pas digne de confiance.						
9. J'ai senti que je n'étais pas fiable.						
10. La sécurité était trop imposante.						

	Fortement en accord	D'accord	En désaccord	Fortement en désaccord	Ne s'applique pas	Je préfère ne pas répondre
11. Le personnel de sécurité me faisait peur.						
12. Mes droits n'ont pas été respectés.						

Éléments des soins centrés sur la personne (8)

	Fortement en accord	D'accord	En désaccord	Fortement en désaccord	Ne s'applique pas	Je préfère ne pas répondre
13. J'ai reçu les soins dont j'avais besoin.						
14. Le personnel s'est bien occupé de moi.						
15. J'ai été traité(e) avec respect.						
16. J'ai senti qu'il y avait un espoir de guérison.						
17. J'ai été encouragé(e) à poser des questions.						
18. Mon point de vue a été respecté.						
19. Les effets secondaires des médicaments m'ont été expliqués.						
20. Le lieu était réconfortant.						



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada



Avec le financement de

Santé
Canada Health
Canada

✉ @CSMC_MHCC f /theMHCC

▶ /1MHCC @ @theMHCC @ @theMHCC

in /Commission de la santé mentale du Canada

infocsmc@commissionsantementale.ca

www.commissionsantementale.ca